

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture  
050-200098713-20241114-DEL14112024-103-DE  
Date de réception préfecture : 22/11/2024

### **DATE DE CONVOCATION 07 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le 14 novembre à 19 heures 30, le Conseil municipal de Tourneville-sur-Mer légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sabrina REGNAULT, Maire.

### **DATE D'AFFICHAGE 07 NOVEMBRE 2024**

Etaient présents : Madame REGNAULT Sabrina, Monsieur Jean-Benoît RAULT, Monsieur Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Monsieur Jean-Louis FERRE, Messieurs Denis MARTIN, Arnaud MAHE, Pascal LEMAITRE, Mesdames Béatrice HEUVELINE, Claire TANGY, Messieurs Didier LEGRAND, Serge JARDIN, Joël FRANCOIS, Bernard GERARD, Mesdames Micheline CAVÉ, Sophie LEFRANC.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s): M. Fabien GESLOT qui donne procuration à Mme Béatrice HEUVELINE.  
Mme Catherine de la HOUGUE qui donne procuration à Mme Claire TANGY.  
M. Mathias LEFRANC qui donne procuration à Mme Sophie LEFRANC.  
M. Xavier de WOILLEMONT qui donne procuration à M. Jean-Benoît RAULT.

Absent(s) : M. Fabien QUESNEL, Mme Françoise LENOIR, M. Emmanuel LECONTE, Mmes Lydie LEBLOND, Pascale DUVAL, Lynda LEVERD, Elisabeth GREGOIRE

Monsieur Jean-Benoît RAULT a été élu(e) secrétaire, conformément à l'article L2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **Nombre de Conseillers**

**En exercice :** 26

**Présents :** 15

**Procurations :** 04

**Votants :** 19

**DEL14112024/0103.**

### **SECURISATION DES RESEAUX RUE DE LA RACINE**

Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal les estimations pour la sécurisation des réseaux.

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche propose d'assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Suite à l'estimation, le coût prévisionnel de ce projet est de 93 000 €.

Conformément au barème du SDEM 50, la participation de la commune de Tourneville-sur-Mer s'élève à environ 18 600 €

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décident la réalisation de la sécurisation des réseaux,
- Demandent au SDEM 50 que les travaux soient achevés dès que possible.
- Acceptent une participation de la commune de 18 600 €.
- S'engagent à porter les sommes nécessaires à l'ensemble du projet au budget communal,
- S'engagent à rembourser les frais engagés par le SDEM 50 si aucune suite n'est donnée au projet,

- Donnent pouvoir à leur Maire pour signifier toutes les dépenses relatives au règlement des dépenses.

Accusé de réception en préfecture  
050-200998713-20241114-DEL141120241103-DE  
Date de réception préfecture : 22/11/2024

Ainsi fait et délibéré en séance  
Les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme  
Le Maire  
Sabrina REGNAULT

Le secrétaire de séance,  
Jean-Benoît RAULT



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Benoît RAULT".